VigiSanté

Le saviez-vous...

CHSLD Vigi Yves-Blais

Nicole Hétu, conseillère en milieu de vie - 450 474-6991 poste 311

Juin 2026

Chez Vigi Santé, la bientraitance se choisit chaque jour

Le 15 juin marque la **Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes aînées**. Chez Vigi Santé, la **Semaine de la bientraitance** revêt une importance particulière puisqu'elle met en lumière les gestes de respect, d'écoute et de bienveillance qui sont au cœur de notre approche milieu de vie.

Depuis plusieurs années, notre organisation pose des actions concrètes afin de favoriser des milieux de vie humains, sécuritaires et respectueux.

Dans le cadre de la **Semaine de la bientraitance, qui débutera le 15 juin,** plusieurs activités se dérouleront dans l'installation afin de souligner et célébrer ces gestes porteurs de bienveillance et de faire vivre notre culture de bientraitance au quotidien.

Ainsi, **vous êtes invité(e)s à assister à un café-causerie qui aura lieu, mardi 23 juin à 13 h 30**. Réservez votre place auprès de l'accueil du centre ou à votre conseillère en milieu de vie.

Demeurez à l'affût des autres activités prévues à la programmation !

Procédure d'examen des plaintes

La *Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers des services des établissements privés* (2020, chapitre 24), inclut les établissements privés conventionnés tels que Vigi Santé.

Toutes les plaintes, incluant les plaintes médicales et les signalements de maltraitance des quinze installations de Vigi Santé sont sous la responsabilité des commissaires aux plaintes et à la qualité du Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS) ou du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du territoire concerné.

Bien que Vigi Santé se soit dotée d'une politique de Bientraitance visant notamment à promouvoir un milieu exempt de toutes formes de maltraitance et réaffirmant le principe de tolérance zéro, la procédure d'examen des plaintes demeure une opportunité pour améliorer ses services.

Ainsi, pour déposer une plainte, les résident(e)s, leurs représentant(e)s et les héritier(ère)s légaux(les) doivent donc s'adresser au :

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
du CISSS de Lanaudière
Téléphone : 1 800 229-1152 poste 402133
Courriel : plaintes.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'une bonne communication entre les résident(e)s et familles et les membres du personnel et les gestionnaires de l'installation afin que le séjour du résident ou de la résidente soit satisfaisant pour tous. De plus, la conseillère en milieu de vie, disponible dans chacune des installations de Vigi Santé, est là pour vous accompagner si une insatisfaction ou une préoccupation survenait.

Votre satisfaction nous tient à cœur !

Le tirage annuel visant à offrir des moments mémorables à nos résidents est de retour !

Depuis près de 45 ans, l'organisme à but non lucratif **« Vacances de rêve pour personnes hébergées »** permet aux résident(e)s des CHSLD de Vigi Santé de vivre des journées de loisirs exceptionnelles, qu'il s'agisse d'une sortie au zoo, de la visite d'une fermette mobile, d'un pique-nique ou encore d'une activité animée par des clowns thérapeutiques.

Pour financer ces précieux moments de bonheur tout au long de l'année, **Vacances de rêve** organise notamment un tirage.

À compter du **jeudi 18 juin**, les billets seront en vente au coût de **10 $** dans tous les centres. Cette édition bat un nouveau record avec **28 prix**, qui seront tirés le **vendredi 25 septembre 2026**.

Parmi les prix offerts cette année, on retrouve notamment deux nuitées dans un Prêt-à-camper de la SEPAQ, un bâton de hockey autographié par l'équipe des Canadiens de Montréal, plusieurs cartes-cadeaux et paniers-cadeaux, ainsi que des billets de spectacles et d'événements sportifs. **Deux grands prix** s'ajoutent également : une nuit à l'hôtel Ritz-Carlton incluant le petit déjeuner, et le **1er prix**, soit **2 000 $ en argent**, une commandite de Vigi Santé.

La liste complète des prix est disponible à **l'accueil de votre centre**, où les billets sont également en vente.

Jean-Philippe Côté,
Président de Vacances de rêve pour personnes hébergées
Chef du service animation-loisirs par intérim

Le Défi Bougeons ensemble – Du 1er au 14 juin

Le **Défi Bougeons ensemble** est maintenant lancé dans nos 15 CHSLD, et l'énergie se fait sentir partout : dans les couloirs, dans les salons, dans les petites activités improvisées comme dans les moments plus organisés.

Résident(e)s, familles, employé(e)s et bénévoles multiplient les occasions de bouger — parfois quelques minutes, parfois un peu plus — toujours dans la bonne humeur et selon le rythme et les capacités de chacun(e).

Chaque minute de mouvement réalisée avec un(e) résident(e) continue de faire progresser notre centre, et les efforts collectifs représentent déjà une belle somme!

La programmation loisir s'adapte au fil des jours pour offrir des activités variées : marches douces, jeux actifs, mini-danses, étirements guidés… autant de moments qui créent des sourires et renforcent le sentiment d'être bien ensemble.

Assistez à la **fête de clôture du 17 juin**, où nous célébrerons tout ce que nous aurons accompli — les mouvements, les rencontres et les petites victoires quotidiennes.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre enthousiasme. **C'est grâce à vous que le Défi prend vie.**